

Département : 35 IA35000232
Aire d'étude : Saint Malo
Commune : Saint Malo
Lieu-dit : Saint_Servan
Adresse : rue de l' Enfer ET rue des Fours à chaux ET passage de la Rance ET boulevard du Rosais
(anciennement commune de-Saint Servan)
Dénomination : quartier
Appellation et titre : dit quartier de la grève des fours à chaux

Canton : Saint Malo Sud

Coordonnées : lambert0 XO = 0112300 XE = 0112100 YN = 2279600 YS = 2279500

Dossier de Recensement du patrimoine bâti établi en 1995 par Le Monnier Gaelle

(C) Copyright inventaire général, 1995

HISTORIQUE

Le quartier dit de la grève des fours à chaux est à partir de la fin du 18^e siècle le principal centre de transformation de la chaux de Saint_Servan avec six fours en activité jusqu'en 1875. A partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, l'activité des bains de mer supplante l'activité industrielle. En effet, dès 1857, la grève des fours à chaux accueille deux établissements de bains de mer. On parle à cette époque de deux petits établissements de bains proches d'une fontaine d'eau minérale, la fontaine du Vaugarni à Saint_Servan, qui avait fait le succès des lieux auprès de la société mondaine de Dinan avant la vogue des bains de mer. La grève est délimitée en deux zones où chaque maître_baigneur loue une vingtaine de cabines roulantes aux estivants pendant la saison. Le stationnement des cabines de bains sur la grève est réglementé par arrêté municipal chaque année, afin de laisser l'espace nécessaire aux familles. La location de bateau de plaisance et de petites embarcations est possible à l'un des établissements de bains. Chaque année, des régates sont organisées et on dresse à l'occasion une tribune sur la plage. La plage est entourée de zones boisées non construites, à l'exception des bâtiments liées à l'industrie de la chaux et de la villa Le Grand Saint Jacques, propriété de l'architecte Eugène Olichon. Le premier lieu d'hébergement collectif pendant la saison des bains est l'hôpital du Rosais, fondé à la moitié du 18^e siècle, dans un quartier volontairement excentré. Les baigneurs, en majorité des anglais, viennent à pied du centre de Saint_Servan où ils résident. !! faudra attendre le lendemain de la première guerre mondiale pour voir apparaître des villas, dont certaines sont attribuées à l'architecte Yves Hémar, sur les terrains en pente de la plus petite grève de Saint ; Servan. En 1930, un café tenu par une anglaise est signalé dans les guides, c'est une annexe du Scotch Tea Room de la place du Marché de Saint_Servan. Une terrasse surplombant la grève est construite en 1953.

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

COMPOSITION D'ENSEMBLE

Parties constituantes : terrasse, four à chaux, embarcadère, café

MATERIAUX

Gros oeuvre : granite, moellon
Couverture : ardoise

NOTICE HISTORIQUE

Le quartier dit de la grève des fours à chaux est à partir de la fin du 18^e siècle le principal centre de transformation de la chaux de Saint-Servan. Les six fours à chaux sont construits sur les falaises surplombant la grève et l'embarcadère où sont déchargées par bateau les pierre à chaux. Le guichet dans lequel on paye les ouvriers est construit rue des fours à chaux, et les fours restent tous en activité jusqu'en 1875.

A partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, l'activité des bains de mer supprime l'activité industrielle.

En effet, dès 1857, la grève des fours à chaux accueille deux établissements de bains de mer. On parle à cette époque de deux petits établissements de bains proches d'une fontaine d'eau minérale, la fontaine du Vaugarni à Saint-Servan, qui avait fait le succès des lieux auprès de la société mondaine de Dinan avant la vogue des bains de mer.

La grève est délimitée en deux zones où chaque maître-baigneur loue une vingtaine de cabines roulantes aux estivants pendant la saison.

Le stationnement des cabines de bains sur la grève est réglementé par arrêté municipal chaque année, afin de laisser l'espace nécessaire aux familles. Enfin, une fois la saison terminée toutes les cabines doivent être enlevées et remisées. La location de bateau de plaisance et de petites embarcations est possible à l'un des établissements de bains.

Chaque année, des régates sont organisées et on dresse à l'occasion une tribune sur la plage.

En 1881, Liège obtient un droit d'exploitation des bains de mer.

La grève est donc partagée en trois zones. La plage est entourée de zones boisées non construites, à l'exception des bâtiments liées à l'industrie de la chaux.

Le premier établissement à accueillir des pensionnaires pendant la saison des bains est l'hôpital du Rosais, fondé à la moitié du 18^e siècle, dans un quartier volontairement excentré.

Les baigneurs, en majorité des anglais, viennent à pied du centre de Saint-Servan où ils résident.

En 1905, le boulevard reliant la ville de Saint-Servan n'est pas classé. Seule la propriété dite Le Grand Saint-Jacques, adresse professionnelle de l'architecte Eugène Olichon, est construite.

Il faudra attendre la veille de la première guerre mondiale pour voir les villas se construire sur des terrains en pente entourés de murs défensifs construits sur les rochers de la plage.

En 1930, un café tenu par une anglaise est signalé dans les guides, c'est une annexe du Scotch Tea Room de la place du Marché de Saint-Servan.

Une terrasse surplombant la grève est construite en 1953.

DOCUMENTATION

Archives

- A.D. Ille-et-Vilaine, 2Q domaines de l'Etat: 2Q 618 (1873-1900).

Documents Figurés

- **Ville de Saint-Servan, plan général**, Plan d'alignement général dressé par Mantrand E., architecte de la ville. 1/2000è, imprimé sur tissus, janv 1905 (ACSM, 1Fi 27).

- **Plan de la grève des fours à chaux à Saint-Servan**. Plan aquarellé en couleurs, par les ponts-et-Chaussées, 1906. (AD Ille-et-Vilaine, 2Q domaines de l'Etat: 2Q 618 ,1873-1900).

- **Côte d'Emeraude-Saint-Servan, la grève des fours à chaux-GF.** Carte postale début 20ème siècle.(YVON, Pierre-Jean. Le grand Saint-Malo, n° 1, Saint-Servan. Combourg: ATIMCO, 1992. p. 131).

Bibliographie

-A.D. Ille-et-Vilaine, 1 Per 134 : **Annuaire Almanach général des 100 000 adresses d'Ille-et-Vilaine pour l'année 1886**. Angers : Pointeau LA., 1886.

- A.D. Ille-et-Vilaine, 10 bi 171 : **Guide Joanne, itinéraire général de la France, Bretagne**. Paris : Hachette, 1867.

Saint-servan possède deux établissements de bains de mer, l'un aux Bas-Sablons (casino), l'autre sur l'anse des Fours à Chaux, au pied de rochers pittoresques.

- ACSM, br 120 (1-4) : **Chronique du Vieux Saint-Servan**.

- TREBUCHET, Léon. **Les Baies de Saint-Malo et de Saint-Brieuc**. Paris: Hénnuyer édit., 1893, 1 vol., In 12.

- YVON, P.J. **Le Grand Saint-Malo, Dinard, Dinan par La Rance**, Combourg : ATIMCO, 1990.

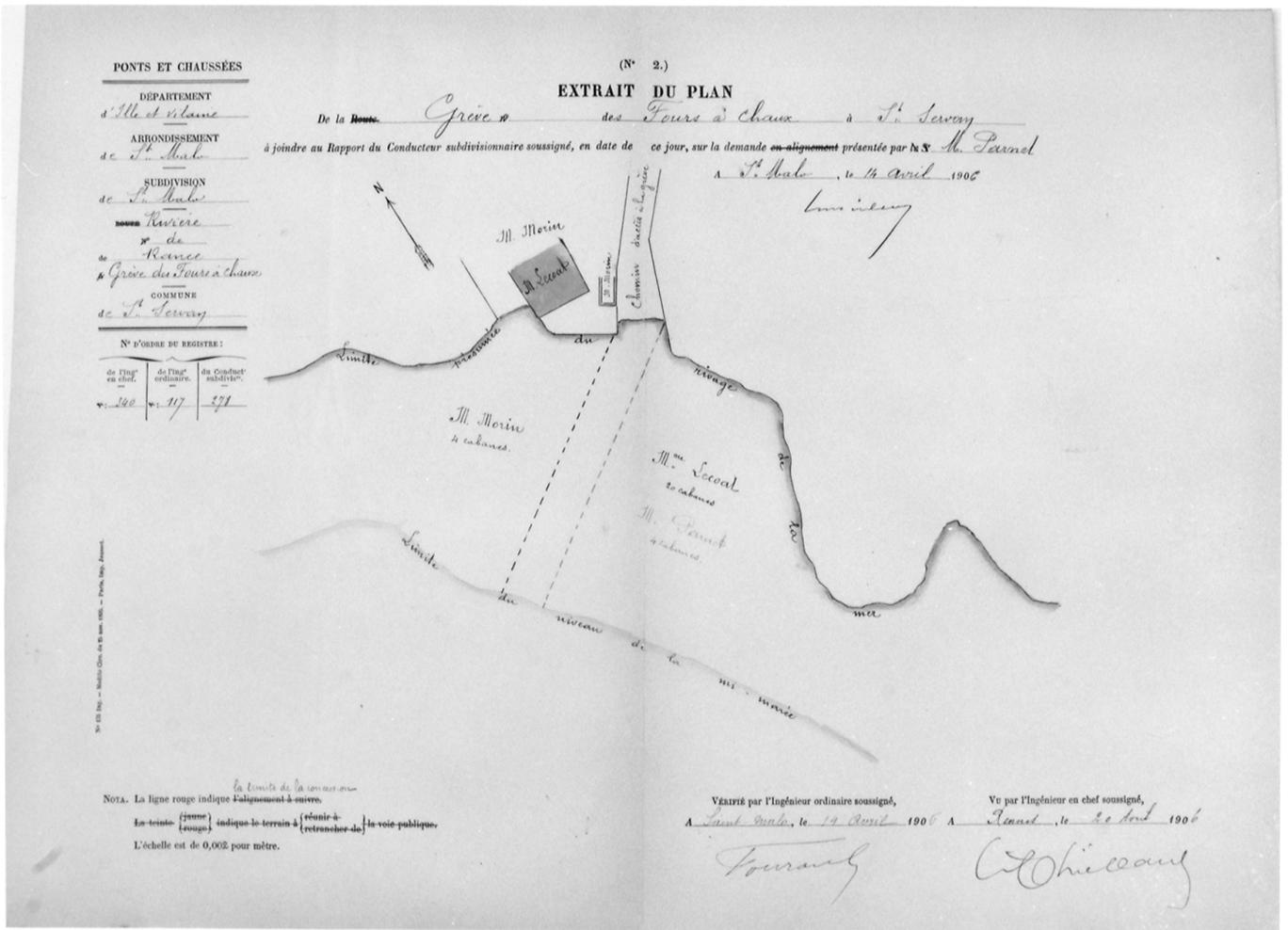
TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl. I	Extrait de la section BR du cadastre de Saint-Malo (1982).	
Doc. 1	Plan de la grève des Fours à Chaux à Saint-Servan, plan en couleur par les Ponts et Chaussées, 1906 (AD35, 2Q 618)	96 35 0378 X
Doc. 2.	Saint-Servan, la grève des Fours à chaux, carte postale	96 35 0250 X
Fig. 1	Saint-Servan, la grève des Fours à chaux, vue générale	96 35 1519 X

quartier

Doc.1 Plan de la grève des Fours à Chaux à Saint-Servan, plan en couleur par les Ponts et Chaussées, 1906

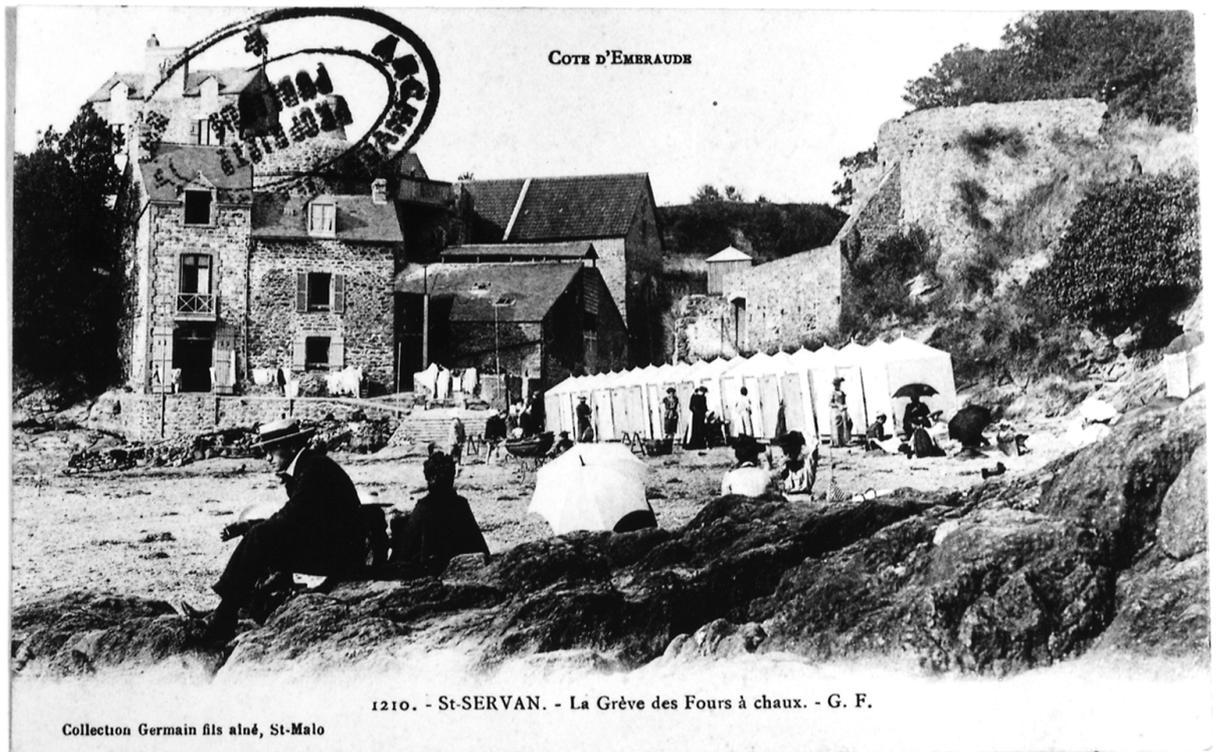
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart 96 35 0378 X



quartier

Doc.2 Saint-Servan, la grève des Fours à
Chaux, carte postale

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0250 X



quartier

Fig.1 Saint-Servan, la grève des Fours à Chaux, vue générale

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 1519 X

